

# BAJO MAG'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais | Numéro 99 - avril 2025



**Dossier p. 14**

## **Budget 2025 : des investissements au service de la population**

### **Actualités**

Des habitants font vivre le compostage  
Page 9

### **Zoom**

Commémorations : le devoir de mémoire  
Page 12

### **Big up**

Des élèves du lycée Eugène-Hénaff honorés pour leur savoir-faire  
Page 22

# Séjours vacances

Été 2025 | 4 - 17 ans



Découvrez les séjours et les modalités de préinscriptions, du 14 avril au 10 mai 2025, sur le site internet de la Ville

VILLE-BAGNOLET.FR



  
Bagnolet



Chères Bagnoletaises,  
Chers Bagnoletais,

Avec le printemps qui s'installe, les ambitions politiques fleurissent comme les cerisiers qui entourent notre Mairie historique.

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2025, le 3 avril dernier, sa dernière séance en a été une malheureuse démonstration. À cette occasion, après plusieurs dizaines de réunions où chacun·e des élu·e·s a pu présenter ses propositions dans les secteurs dont ils ont la charge, la majorité a présenté au Conseil Municipal un budget 2025 consolidé reprenant l'ensemble des propositions des élu·e·s concerné·e·s.

Fidèles aux valeurs de notre ville et aux engagements de la majorité municipale, nous avons construit un budget maîtrisé, sincère et responsable. Malgré la stigmatisation et les attaques de l'État sur les finances communales, nous avons réussi à sanctuariser nos budgets dédiés à l'Éducation, à la Jeunesse, à l'Enfance, à la Culture, à la Transition écologique et au cadre de vie tout en poursuivant l'assainissement de notre situation.

N'en déplaise aux diseurs de mauvaises aventures, le recours à l'emprunt en 2025 diminuera de 1,5 million d'euros par rapport à l'année passée. Le désendettement de notre collectivité se confirme. Dans le même temps, nous provisionnons près de 1,5 million d'euros pour l'un des premiers emprunts en fine dont les premières échéances tombent en 2031.

Sept élu·e·s de la majorité municipale ont fait le choix de s'opposer à l'adoption de ce budget et de leurs propres propositions. C'est leur choix.

La cohérence politique aurait dû les pousser à renoncer à leurs délégations. Comment, en effet, imaginer rester dans une majorité tout en manifestant à ce point leur désaccord avec les orientations qui constituent l'essence même du pacte majoritaire ?

La décence aurait dû imposer aux élu·e·s concerné·e·s de prendre leurs responsabilités et de renoncer ainsi aux fonctions (et aux indemnités correspondantes) qu'ils exerçaient au titre de leur appartenance à cette même majorité.

Il n'en fut rien !

C'est pourquoi, en conscience et en responsabilité, parce que je ne pouvais imaginer que des membres de la majorité municipale puissent à ce point flouer les Bagnoletaises et les Bagnoletais, j'ai décidé qu'ils n'avaient plus vocation à exercer ces responsabilités. Les délégations que je leur avais confiées leur ont donc été retirées.

La clarté et la cohérence ne sont pas des suppléments d'âme à la politique, elles devraient infuser nos pratiques au quotidien.

Vous pouvez compter sur ma totale mobilisation pour poursuivre le travail pour une ville davantage au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Fidèlement,

Votre Maire,  
Tony DI MARTINO

## SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📄 Actualités

- La sectorisation scolaire des écoles maternelles évolue pour mieux accueillir tous les enfants
- Le street art au programme des accueils de loisirs
- De nouvelles règles pour les locations touristiques
- Le composteur du parc Audin fonctionne de nouveau
- Un village d'artisans aux vertus écologiques
- Une collecte de films amateurs

12 | 🔍 Zoom

Devoir de mémoire : se souvenir pour renforcer nos valeurs

14 | 📁 Dossier

**Budget 2025  
Des investissements  
au service de  
la population**

22 | ❤️ Big up

- Des élèves du lycée Eugène-Hénaff honorés pour leur savoir-faire
- Des élèves du collège Georges-Politzer relèvent un défi solidaire

24 | 🌿 Cadre de vie  
et propreté

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣️ Tribunes

30 | 🧩 Gens d'ici

Des ateliers créatifs  
et écoresponsables  
pour adultes et enfants

31 | 📞 Infos pratiques



**Château de l'Étang.**  
Les élèves de 5<sup>e</sup> Segpa du collège Georges-Politzer deviennent commissaires d'expositions le temps du vernissage d'*Œuvres en Résidence*.



**Une jonquille contre le cancer.**  
Les BTS Communication de La Fonderie de l'Image ont organisé un événement caritatif en partenariat avec l'Institut Curie.



**Solidarité.**  
Merci aux bénévoles des Restos du Cœur et aux participants de la collecte.



**Secours populaire.**  
Distribution de chèques « lire » offerts aux adolescents par la CAF de Seine-Saint-Denis.



**Cité des marmots.**  
Les élèves heureux de l'école élémentaire Henri-Wallon rencontrent Temenik Electric au Pavillon de Romainville.



**8 mars 2025.**  
L'équipe du Van Info Femmes présente à Gallieni.



**Mission égalité femmes/hommes.**  
Des classes du lycée Eugène-Hénaff ont assisté à la conférence hirsute et participative sur le sexisme de la compagnie Les Simone.



**Les Oubliés du Panthéon.**  
Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'exposition prend place dans le hall de l'Hôtel de Ville.



**Accueils de loisirs.**  
Une conteuse fait vivre des histoires sur le thème de la différence.



**Démonstrations.**  
La boxe se conjugue au féminin avec Noble Art Institut.



**Ciné-débat.**  
Projection du film *Annie Colère*, salle du Conseil municipal.



**19 mars 2025.**  
La Ville de Bagnolet commémore la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

**Billet**  
de la **rédiac'**

**Le déficit public en question**

Depuis 2017, le déficit public n'a cessé de croître, situation qui s'explique en partie par des allègements de cotisations et des baisses d'impôts consenties aux plus aisés par les gouvernements qui se sont succédés. La Cour des comptes estime, en effet, à 62 milliards d'euros par an le manque à gagner pour l'État du fait de ces allègements de cotisations et de ces baisses d'impôts. Or, les dépenses publiques financent en grande partie les services publics. Ces derniers ne sont pas seulement des prestations fournies à la population, mais symbolisent un projet de société, et, en créant du lien, contribuent à la cohésion sociale, chacun participant, via ses impôts, à la mutualisation des moyens pour financer des biens et services utiles à tous. Hélas, aujourd'hui, faute de moyens adéquats, nos services publics – hôpitaux, écoles, tribunaux, etc – vont mal. En 2023, la durée moyenne de traitement d'une affaire au civil, devant un tribunal judiciaire, est de plus de huit mois selon les données du ministère de la Justice. La situation n'est pas mieux en matière de protection sociale et de l'accès aux droits. Ainsi, le taux de non-recours au minimum vieillesse est de 50 %, de 34 % pour le RSA et de 30 % pour l'assurance chômage, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Pour combler le déficit public, l'État a demandé aux collectivités locales un effort estimé à 2,2 milliards d'euros en 2025, alors même qu'elles n'en sont pas à l'origine en raison de l'obligation qui leur est faite d'avoir des comptes à équilibrer.

PAROLE DE



**Édouard Denouel**

Adjoint au Maire en charge de l'Environnement, de la Question écologique et climatique et de l'Éducation

« Ouvrir une nouvelle école c'est permettre d'améliorer les conditions d'accueil de nombreux élèves. Cela concerne non seulement ceux qui fréquenteront ces nouveaux locaux, mais également ceux des écoles avoisinantes. En effet, ici, la nouvelle école Pêche d'Or permettra d'accueillir plus de classes que l'ancienne (sept contre cinq dès cette rentrée). Cela libérera par là même des espaces dans les établissements voisins, qui pourront, demain, servir de salles supplémentaires pour l'éducation ou pour les accueils de loisirs.

Une nouvelle école, ce sont de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves et de meilleures conditions de travail pour les équipes éducatives. Cette nouvelle répartition des élèves a nécessité un travail de concertation avec l'Inspection de circonscription, les équipes éducatives, le service municipal des affaires scolaires et les parents d'élèves. Nous les en remercions. Et nous continuerons à nous battre, en parallèle, contre les fermetures de classes annoncées dans plusieurs écoles de la ville.

Alors que les derniers aménagements sont en cours dans cette école gardons en tête un enseignement. Les projets d'équipements publics doivent se construire dans la concertation. C'est ainsi que le projet Pêche d'Or a été repensé et réadapté en 2021: une cour sans bitume, la Bergerie maintenue sur site, mais désormais au contact de l'école, un parvis agrandi et sécurisé. Et pour les prochains projets, soyons plus rapides et plus ambitieux, l'ensemble des enfants de Bagnolet le mérite. »

Éducation

## La sectorisation scolaire des écoles maternelles évolue pour mieux accueillir tous les enfants

L'ouverture de la nouvelle école maternelle Pêche d'Or en septembre prochain, et son passage de 5 à 7 classes, rend nécessaire une révision partielle de la sectorisation scolaire sur la commune.



La nouvelle école Pêche d'Or ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2025. La Ville a investi 9,3 millions d'euros dans ce programme ambitieux qui est financé par l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) à hauteur de 9,5 millions d'euros et la Région Île-de-France pour 1,8 million d'euros. L'opération « Pêche d'Or » comprend également la construction d'une nouvelle crèche de 39 berceaux, d'un accueil de loisirs et d'un Relais petite enfance (RPE). Cette opération vise, en premier lieu, à répondre aux besoins des habitants du quartier des Malassis grâce à la réalisation de nouveaux équipements publics de qualité, à la création d'un espace vert public de 1100m<sup>2</sup> et le maintien sur site de La Bergerie des Malassis animée par l'association Sors de Terre. L'ouverture de l'école Pêche d'Or, qui passe dans un premier temps de 5 à 7 classes de maternelle, rend nécessaire une modification partielle de la sectorisation scolaire. À terme, la nouvelle école Pêche d'Or disposera d'une capacité de 10 classes.

### Un rééquilibrage nécessaire

La carte scolaire des écoles maternelles va être un peu modifiée pour permettre à l'équivalent de deux classes entières d'élèves de bénéficier de ce nouvel équipement, allégeant, de fait, les effectifs d'élèves dans d'autres écoles maternelles du secteur Travail/Pêche d'Or/Wallon. En outre, certaines classes de maternelle sont actuellement hébergées dans des locaux d'élémentaire. Ce projet dépasse donc le seul cadre des écoles maternelles. Pour autant, l'ouverture de la nouvelle école maternelle Pêche d'Or ne va pas modifier la sectorisation à l'échelle de l'ensemble de la commune, mais vise à équilibrer le nombre d'élèves entre les écoles du secteur du secteur Travail/Pêche d'Or/Wallon tout en respectant les distances d'accès aux établissements.

+ D'INFOS :

**Direction de l'Éducation et de l'Enfance  
Service des Affaires scolaires  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
01 49 93 60 32**



Scannez le QR code pour consulter les cartes de sectorisation scolaire par rues (maternelle et élémentaire) pour l'année 2025-2026

Culture

## Le street art au programme des accueils de loisirs

Dans le cadre du projet « Enfance de l'art » mené par la Ville, des enfants des accueils de loisirs participent à des ateliers de street art menés par l'artiste bagnoletaise Élisabeth Commeurec.



Ces portraits ont été réalisés sur des petits formats carrés de 25 cm par 25 cm, dans le but de créer une mosaïque des portraits des enfants.

Depuis le début de l'année, une douzaine d'enfants de l'accueil de loisirs de l'école primaire Langevin participent à un projet artistique en collaboration avec l'artiste bagnoletaise de street art Élisabeth Commeurec (de son nom d'artiste & ZO) et son atelier O' En couleur. Dans le cadre de ces ateliers organisés par le château de l'Étang en lien avec les accueils de loisirs, les enfants ont créé une galerie de portraits en s'inspirant du travail d'Andy Warhol, figure emblématique du pop art, de Shepard Fairey et de l'artiste Vhils.

Au cours de cinq séances de deux heures, les enfants ont pu s'initier aux techniques de pochoir, de peinture, de découpage et de collage. Ces portraits ont été réalisés sur des petits formats carrés de 25 cm par 25 cm, dans le but de créer une mosaïque des portraits d'enfants. Un deuxième cycle d'ateliers a débuté avec les enfants de l'accueil de loisirs de l'école maternelle Henri-Wallon. Le projet prévoit également la réalisation d'une fresque réalisée par l'artiste & ZO sur le parvis du château de l'Étang dans le cadre de l'exposition À la croisée des rêves qui présentera ses œuvres du 15 mai au 20 juin 2025. À la fin de l'année, une exposition présentera au château de l'Étang l'ensemble des travaux réalisés par les enfants afin de valoriser à la fois le travail des enfants, mais aussi celui des équipes pédagogiques.



L'artiste bagnoletaise Élisabeth Commeurec (alias & ZO) anime des ateliers de street art dans les accueils de loisirs.

PAROLE DE



**Merle-Anne Jorge**

Adjointe au Maire en charge de la Culture et du Patrimoine

« L'art de nous rassembler. La culture et le patrimoine sont des piliers de notre identité collective. Pour les rendre accessibles à tous, nous développons la médiation culturelle à Bagnolet.

La médiation culturelle est bien plus qu'un outil de communication, c'est un pont entre les œuvres, les artistes et les publics. Elle crée des liens, suscite des émotions et favorise la compréhension mutuelle dans le respect de chaque individualité.

En mettant en place des actions de médiation, nous œuvrons pour les droits culturels et favorisons l'accès à la culture pour en faire un bien commun partagé par tous. Les ateliers, projets, visites guidées et rencontres avec les artistes permettent à chacun·e de découvrir les coulisses de la création artistique et de mieux appréhender les œuvres exposées. Nous soutenons les dispositifs innovants qui touchent notamment les jeunes afin de les rapprocher des équipements culturels.

Parce que la culture est vivante, elle doit s'incarner dans des projets portés par et pour les citoyen·ne·s. Je remercie les acteurs culturels qui s'engagent à nos côtés dans cette aventure pour faire de notre territoire un espace de rencontres, d'échanges et de partage. »

Habitat

# De nouvelles règles pour les locations touristiques



Par délibération du 25 juin 2024, le Conseil territorial d'Est Ensemble a adopté un nouveau règlement de changement d'usage entré en vigueur le 8 juillet dernier. Ces nouvelles règles qui encadrent les meublés de tourisme visent à préserver le parc locatif d'Est Ensemble. En ce qui concerne les résidences principales (un logement occupé au moins huit mois par an), il est possible de les louer jusqu'à 120 jours par an, de manière occasionnelle et à condition de déclarer la mise en location touristique et de verser une taxe de séjour. Cette déclaration s'effectue sur la plateforme mise en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024 par Est Ensemble (est-ensemble.fr/meuble-de-tourisme) en lien avec les services de la Ville.

## Un numéro d'enregistrement obligatoire

Les résidences principales, louées plus de 120 jours par an, ainsi que les résidences secondaires ne peuvent pas être mises en location de courte durée sans avoir obtenu l'autorisation de changer d'usage, d'habitation à meublé de tourisme. Cette autorisation est délivrée par le Maire, sous forme d'arrêté, après instruction des dossiers par la Direction de l'Habitat de la Ville. Ces différentes démarches permettent d'obtenir un numéro d'enregistrement que les plateformes numériques (Airbnb, Booking, Abritel, etc.) ont

l'obligation de mentionner dans les annonces de locations. Depuis la mise en place de la plateforme dédiée d'Est Ensemble le 1<sup>er</sup> octobre et de la nouvelle procédure d'autorisation de changement d'usage, 44 arrêtés de changement d'usage ont été délivrés et 236 déclarations de location de meublés touristiques ont été enregistrés à Bagnolet.

### + D'INFOS :

Pour effectuer votre déclaration de location touristique, connectez-vous selon votre situation

✉ [est-ensemble.fr/meuble-de-tourime](mailto:est-ensemble.fr/meuble-de-tourime)

✉ [meublestouristiques@ville-bagnolet.fr](mailto:meublestouristiques@ville-bagnolet.fr)



Scannez-moi pour consulter la page internet dédiée sur le site de la Ville

Écologie

# Le composteur du parc Audin fonctionne de nouveau

À l'initiative de la Ville, un groupe d'habitants a repris la gestion du composteur du parc Audin. Un projet qui allie à merveille écologie et création de lien social.



Depuis le mois de novembre 2024, le composteur du parc Audin est de nouveau fonctionnel. Suite au départ en 2022 de l'association Les Serres Volantes qui occupait le site, des habitants continuaient de déposer leurs déchets de cuisine sans s'occuper du composteur (dépôt des matières organiques dans les sacs, absence de brassage et d'apport de matière sèche), situation qui avait entraîné la fermeture du composteur en janvier 2024. Peu après cependant, la Ville, en lien avec Est Ensemble, a décidé de redynamiser le site. Ainsi, après un nettoyage et un débroussaillage effectué par les services de la Ville, une affiche avait été apposée sur les composteurs invitant les habitants intéressés par le compostage à reprendre la gestion du compost. « J'ai lu l'affiche, j'ai flashé le QR code et je me suis inscrite », explique Cassandre. Passionnée de jardinage, Cassandre cultive un petit espace extérieur au pied de son immeuble et a besoin de terreau. Avec des habitants bénévoles, elle s'investit désormais dans la gestion autonome du composteur du parc Audin.

## Le terreau du lien social

Après avoir suivi une formation délivrée par DM Compost, une entreprise de l'économie sociale et solidaire, qui accompagne notamment les collectivités locales, Cassandre est devenue l'une des référentes de la gestion du composteur du parc Audin. Tous les samedis, de 11h30 à 12h30, le groupe d'habitants tient une permanence pour informer les habitants sur le fonctionnement du composteur et ouvrir les bacs pour y déposer les bio-déchets des habitants qui participent au projet. « La vocation du composteur est de fournir du terreau de très bonne qualité aux habitants qui s'investissent dans la gestion du projet », explique Cassandre. Le projet a également permis de créer du lien entre les habitants bénévoles qui se sont investis dans la gestion du compost. « Nous avons appris à nous connaître. Le samedi, pendant les différentes permanences que nous organisons, des familles qui ne se connaissaient pas viennent avec leurs enfants qui jouent ensemble au parc Audin », se réjouit Cassandre.

### + D'INFOS :

Vous êtes intéressé par la gestion bénévole du composteur du parc Audin. Vous pouvez vous rendre aux permanences organisées par le groupe d'habitants bénévoles en charge de la gestion du composteur. Permanences le samedi de 11h30 à 12h30, devant le composteur du parc Audin.

## PAROLE DE

### Vassindou Cissé

Adjoint au Maire en charge de l'Écologie, de la Transformation écologique de l'espace public, des Espaces verts, de l'Environnement, de la Biodiversité et de la Condition animale



Pour une bonne gestion des déchets dans notre Ville « Aujourd'hui, un tiers de nos ordures ménagères est composé de déchets que l'on peut composter localement. Ces restes de cuisine et de table ou déchets de jardin appelés bio-déchets, peuvent retourner localement au sol sans nuisances, afin d'améliorer, protéger le sol, et augmenter la couche d'humus. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri à la source des bio-déchets à des fins de valorisation étant devenu une obligation, le compostage de proximité fait partie des solutions les plus simples et faciles à mettre en place pour gérer ce type de résidus, avec des coûts réduits (faible investissement en matériel, pas de transport de déchets, pas d'usines à construire), tout en réduisant l'impact environnemental. C'est ainsi que pour accompagner la généralisation du geste de tri des déchets alimentaires, la Ville a confié la gestion du composteur du parc Audin à un groupe d'habitants qui s'engagent ainsi à réduire le poids de leurs poubelles d'ordures ménagères, tout en préservant les ressources de la planète. »



Attractivité

# Un village d'artisans aux vertus écologiques

Un village d'artisans va ouvrir ses portes sur l'ancien terrain de l'imprimerie PIF, avenue Jean-Lolive. Ce programme immobilier comprend 31 villas d'artisans et la rétrocession à la Ville d'une sente aménagée qui renforce le maillage pour les déplacements doux.



Sente reliant la rue Jean-Lolive et la couverture A3.

Le Village Business Park est un espace dédié aux artisans qui comprend 31 villas d'une superficie de 120 à 160 m<sup>2</sup> destinées à accueillir des artisans et des petites entreprises (TPE-PME). Ce parc d'activités de 4600 m<sup>2</sup>, réalisé par la SCCV Village Business Bagnolet a pour objectif de développer l'attractivité de la commune. La mixité des métiers a été recherchée, à l'exception des activités générant des nuisances sonores, visuelles ou olfactives, pour préserver la tranquillité des habitants du quartier. Cette opération comprend 31 villas d'activités, une voirie intérieure privée, des espaces plantés et un mail piéton. Le projet a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 15 mars 2022 et d'une modification de permis de construire délivré le 18 septembre 2023.

de construction et de rénovation. Le programme fait ainsi la part belle au végétal et l'accueil du vivant avec des jardins privatifs et des toitures végétalisées, mais aussi des jardins collectifs et des espaces verts: plantes mellifères, arbres et arbustes d'essences variées, bosquets, etc. Dans le cadre de ce programme, une sente piétonne a été aménagée par l'opérateur et sera rétrocédée à la Ville pour un euro symbolique. La Ville a demandé à ce que cette parcelle d'une superficie de 660 m<sup>2</sup> soit traitée avec un enrobé clair afin d'être identifiée comme une sente piétonne et non une voie ouverte à la circulation routière. Il est prévu que la végétation basse en périphérie de la sente soit prise en charge par la SCCV Village Business Park et l'aménagement de noues pour la récupération des eaux de pluie. Cette sente piétonne permettra de renforcer le maillage pour les déplacements doux en favorisant la liaison entre le quartier des Malassis et de La Noue via le parc de la couverture A3.

**Un label pour la biodiversité**

L'ensemble immobilier est doté d'espaces végétalisés répondant au label « biodiversity », le premier label international pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers



Mémoire

# Une collecte de films amateurs

L'association Ciné-Archives, fonds audiovisuel du Parti communiste français et du mouvement ouvrier, lance une collecte à l'échelle locale de films amateurs sur des luttes politiques ou syndicales.

Centenaire de la commune de Paris, Paul Neitz, 1971.



Fête de l'Humanité, 1963, Anonyme, 1963.

L'association Ciné-Archives, fonds audiovisuel du Parti communiste français et du mouvement ouvrier, préserve et met en valeur, depuis 1998, les films tournés sur des luttes ouvrières et militantes, en France et dans le monde. Son catalogue de plus de 900 films tournés depuis les années 1920 est visible gratuitement en ligne sur [cinearchives.org](http://cinearchives.org). En 2025, Ciné-Archives lance une collecte de films tournés par des cinéastes amateurs, individuellement ou dans un cadre collectif: CE, section, caméra-club, association, etc. En effet, les films non-professionnels témoignent de la richesse de l'histoire ouvrière. Une fois déposés, ces films (9,5 mm, 8 mm, super 8, 16 mm, VHS, DVD, etc.) seront numérisés, conservés dans des conditions optimales et mis en valeur gratuitement sur [cinearchives.org](http://cinearchives.org). Chaque dépôt fait l'objet d'une convention entre Ciné-Archives et la personne qui dépose. Fête de l'Humanité, solidarité internationale, grèves, vie locale, 1<sup>er</sup> mai, voyages, etc. Ciné-Archives vous accompagne sans le dépôt de vos archives, pour continuer à faire vivre ces images qui viendront enrichir le patrimoine cinématographique militant.

**+ D'INFOS:**  
**Ciné-Archives**  
 2, place du Colonel-Fabien – 75019 Paris  
 ☎ 01 40 40 12 50  
 ✉ [difusion@cinearchives.org](mailto:difusion@cinearchives.org)

EN BREF

**Jobs d'été**

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous habitez sur le territoire d'Est Ensemble? L'été arrive à grands pas. C'est le moment idéal pour trouver un job d'été! Est Ensemble vous propose plus de 50 emplois saisonniers au sein de ses équipements. Cinémas, bibliothèques, piscines et collectes des déchets, vous y trouverez votre compte! Un job dating est organisé le lundi 28 avril prochain de 16h à 18h à l'Hôtel de Territoire, 100, avenue Gaston-Roussel à Romainville. Pour retrouver les différents postes à pourvoir et s'inscrire au job dating, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 18 avril 2025.



**Terrain d'aventure**

Le Terrain d'aventure de la petite plage a rouvert ses portes le samedi 22 mars dernier. Le Terrain d'aventure est accessible, par la petite porte, tous les jours et le portail s'ouvre en grand à l'occasion des animations programmées les mercredis, samedis, et dimanches de 14h à 19h et, hors vacances, le mercredi et les jours pairs des week-end. Pour ce mois d'avril, un cycle d'ateliers percussion a été concocté avec l'association Harmonies itinérantes pour les adultes et les enfants de moins de 8 ans. Vous pouvez retrouver l'ensemble des animations à venir sur le site internet de l'association.



Devoir de mémoire

# Se souvenir pour renforcer nos valeurs

Chaque année, la Ville organise une douzaine de journées commémoratives instaurées par l'État ou décidées par la Municipalité. Ces commémorations participent au devoir de mémoire et renforcent l'adhésion aux valeurs de la République.



Le 11 mars dernier, dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, inaugurait la stèle en mémoire des victimes du terrorisme en présence de Daniel Guiraud, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, et d'Émile Petit, président de la section Bagnolet-Les Lilas de la Ligue des Droits de l'Homme. La cérémonie commémorative s'est déroulée place Salvador-Allende où un olivier, symbole de paix et de lutte contre l'obscurantisme, a été planté par les services de la Ville. Cette date, choisie par l'Union européenne comme date de commémoration commune, fait référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha, à Madrid, le 11 mars 2004, qui fit 192 morts et plus de 1500 blessés. La Municipalité et les Bagnoletais présents se sont recueillis en mémoire de toutes les victimes du terrorisme avec une pensée particulière pour David Perchirin, enseignant au sein des écoles Jules-Verne et Jean-Jaurès et Nicolas Classeau, tous deux assassinés au Bataclan lors des attentats du 13 novembre 2015. Chaque année, l'État organise, en lien avec les collectivités locales et les associations d'anciens combattants, des journées nationales commémoratives instituées par des lois ou des décrets. Ces cérémonies civiles animent le calendrier républicain et participent à la cohésion nationale. Elles ont un but pédagogique, car le devoir de mémoire suppose l'adhésion à un ensemble de valeurs communes, qui fondent notre République. Chaque année, à Bagnolet, douze commémorations et cérémonies sont organisées dans les différents lieux de mémoire: stèle «Rose de Ravensbrück», mémorial de la Résistance, stèle du Général-de-Gaulle, monument aux Morts, stèles en hommage à David Perchirin, etc. Lors de ces cérémonies, les membres de l'Union locale des anciens combattants de Bagnolet (ULAC), présidée par François Gervais sont présents pour incarner celles et ceux

qui ont combattu pour défendre notre nation, quand les valeurs essentielles de liberté, d'égalité, de fraternité étaient menacées. Pour honorer le sens du devoir et partager un temps solennel avec la population et les élu·e·s du territoire, une délégation de sapeurs-pompiers de Paris issus du centre de secours Ménilmontant (rue Saint-Fargeau), dont dépend Bagnolet, est également présente lors de ces commémorations. Différents services de la Ville, dont les espaces verts, la propreté, la manutention, le garage, le courrier, la communication et les relations publiques, etc, sont aussi mobilisés pour assurer le bon déroulement de chacune des commémorations. Il est à noter que lors de ces cérémonies la Ville met en place un service de navette via un micro car destiné à faciliter l'acheminement des Bagnoletais sur les lieux de recueils, et notamment de ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Les arrêts et horaires du micro car sont spécifiés sur les affiches d'information apposées dans les panneaux municipaux. La Ville souhaite également encourager la venue des jeunes générations lors de ces cérémonies. Aussi, à l'occasion des cérémonies des 8 mai dernier, 79<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, et 11 novembre dernier, 106<sup>e</sup> cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France, la Ville a sollicité l'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet (AJDB). Les jeunes de l'association avaient ainsi assuré la préparation et le service du buffet proposé aux participants à l'issue de la cérémonie, et ce faisant, rencontré ces anciens combattants très enthousiastes à l'idée de transmettre. C'est pourquoi, la Ville invite tous les habitants, et notamment les plus jeunes accompagnés de leurs parents, à s'associer au moins une fois dans l'année à ces commémorations.



*« Nous devons perpétuer la mémoire des anciens combattants et des populations civiles qui ont subi beaucoup de sacrifices pendant les guerres. C'est important de se souvenir et de rendre hommage aux générations qui nous ont précédés. La situation actuelle en Europe nous rappelle que la paix est précieuse, mais reste fragile. »*

Daniel Mireau, porte-drapeau de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC).



*« Je suis devenu porte-drapeau de la FNACA il y a 15 ans, suite au décès de M. Desnoues, ancien combattant. J'ai à cœur de faire vivre la mémoire des anciens combattants auprès des nouvelles générations. Une cérémonie commémorative, c'est un travail d'équipe: chacun est pleinement dans son rôle pour que ce temps de recueillement interroge sur les conséquences des guerres et conflits passés ou présents, et force le respect en direction de ceux qui se sont sacrifiés et se sacrifient encore pour que nous puissions vivre libres et en paix. »*

José Chobert, porte-drapeau de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA).



## Calendrier des cérémonies & des commémorations 2025

- > **Mardi 11 mars à 18h**  
Place Salvador-Allende  
**Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**
- > **Mercredi 19 mars à 18h**  
Square du 19-Mars 1962 (entrée rue du Moulin)  
**63<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**
- > **Dimanche 27 avril à 11h**  
Stèle «Rose de Ravensbrück» (place Salvador-Allende)  
**Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation**
- > **Jeudi 8 mai à 11h**  
Square du 8-Mai 1945  
**80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**
- > **Mercredi 18 juin à 18h**  
Stèle du Général-de-Gaulle (avenue du Général-de-Gaulle)  
Rassemblement au mémorial de la Résistance (place de la Résistance)  
**Journée nationale commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi**
- > **Dimanche 13 juillet à 22h**  
Parc des sports de la Briqueterie (11, avenue Raspail)  
**Fête nationale - Feu d'artifice**
- > **Dimanche 20 juillet à 11h**  
École élémentaire Jules-Ferry (36, rue Jules-Ferry)  
**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en hommage aux «Justes» de France**
- > **Mardi 2 septembre à 18h**  
Stèle du Général-Leclerc (rue du Général-Leclerc)  
Mémorial de la Résistance (place de la Résistance)  
**Commémoration de la Libération de Bagnolet, de Paris et de sa banlieue**
- > **Vendredi 17 octobre à 18h**  
Place du 17 octobre 1961 (20, rue Pierre-et-Marie-Curie)  
**64<sup>e</sup> anniversaire de la commémoration des événements du 17 octobre 1961**
- > **Mercredi 22 octobre à 18h**  
Angle des rues du Général-Leclerc et Jules-Vercey  
**84<sup>e</sup> anniversaire des fusillés de Châteaubriant**
- > **Samedi 1<sup>er</sup> novembre à 10h**  
Cimetière Pasteur (201, rue Sadi-Carnot)  
Cimetière Raspail (63, avenue Raspail, carrefour de la Paix)  
**Cérémonie en hommage aux anciens élus**
- > **Mardi 11 novembre à 11h**  
Monument aux Morts (carrefour de la Paix, avenue Raspail)  
**107<sup>e</sup> cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France**
- > **Jeudi 13 novembre à 12h30**  
École élémentaire Jules-Verne (à l'intérieur de l'enceinte de l'école)  
École élémentaire Jean-Jaurès (à l'extérieur de l'enceinte de l'école)  
**Recueillement et fleurissement des stèles en hommage à David Perchirin, victime des attentats terroristes du 13 novembre 2015**



# Budget 2025

## Des investissements au service de la population

Cette année encore, le budget de la Ville a été élaboré dans un contexte économique particulièrement contraint. Le dérapage des finances publiques de l'État en 2024, mis en lumière tardivement après la séquence électorale de juillet dernier, menace la croissance pour 2025. Depuis 1995, l'endettement des collectivités locales est stable alors que celui de l'État est passé de 40 % à 89%. L'effort demandé par l'État aux collectivités locales pour réduire le déficit public est estimé à 2,2 milliards d'euros en 2025. Dans ce contexte, la Municipalité a réaffirmé des orientations budgétaires fortes qui visent à maintenir la qualité du service public de proximité pour les Bagnoletaises et les Bagnoletais et à moderniser l'administration municipale. Ainsi, dans le cadre du Programme pluriannuel d'investissement (PPI), la Ville a programmé 17 millions d'investissement en 2025 pour financer des opérations de construction et d'aménagement, l'entretien et l'amélioration de son patrimoine (écoles, centres socioculturels, cuisine centrale, squares et parcs, etc.). Pour y parvenir, la collectivité s'est engagée dans une politique de réduction des dépenses de fonctionnement de 5 % par rapport aux dépenses réalisées en 2024. Cette réduction ne s'applique pas aux politiques prioritaires de la Municipalité, sanctuarisées dans le budget 2025 : éducation, cadre de vie, transition écologique, culture et vie des quartiers. Ainsi, des dépenses mieux maîtrisées et une limitation du recours à l'emprunt permettent de dégager des marges d'autofinancement pour continuer d'investir dans l'avenir.

## Budget 2025

148,35 millions d'euros



### Budget 2025 par politiques publiques de la Ville en fonctionnement (patrimoine bâti et fluides inclus, ressources comprises) et en investissement

#### Fonctionnement

Éducation | Enfance  
Jeunesse et vie sociale des quartiers  
**14,62 millions d'euros**

Solidarités | Santé | Logement | CCAS  
Petite enfance  
**7,64 millions d'euros**

Voirie | Propreté urbaine | Cadre de vie  
**3,81 millions d'euros**

Culture | Sport | Vie associative  
**3,58 millions d'euros**

Transition écologique  
**361 000 euros**

#### Investissement

Éducation | Enfance | Jeunesse et vie sociale des quartiers  
**6,84 millions d'euros**

Culture | Sport | Vie associative  
**3,77 millions d'euros**

Voirie | Propreté urbaine | Cadre de vie  
**2,51 millions d'euros**

Transition écologique et énergétique  
**1,44 million d'euros**

Solidarités | Santé | Logement  
CCAS | Petite enfance  
**630 000 euros**

### Le budget de la commune est structuré en deux sections :

**Une section de fonctionnement** dans laquelle sont réunies toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville (personnels, électricité, alimentation, fournitures, etc.).

**Une section d'investissement** dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux de construction, d'entretien du patrimoine, d'acquisition et l'encaissement des subventions de partenaires comme le Département, la Région, l'État ou l'Europe qui viennent compléter le financement des projets communaux.



Les travaux en cours aux Malassis dans le cadre de la reconstruction du stade et de la piscine et de la construction d'un nouveau Dojo.

Cette année, le budget 2025 inclut les investissements de plusieurs opérations de très grande envergure. Ainsi, des crédits d'investissement d'un montant de 4,74 millions d'euros ont été programmés en 2025 pour la finalisation de l'opération Pêche d'Or. Pour rappel, 12 millions d'euros avaient d'ores et déjà été investis en 2024 pour la phase la plus importante des travaux, pour un total de 9,5 millions d'euros de subventions perçus par la Ville pour ce programme. La nouvelle école Pêche d'Or sera livrée pour la rentrée scolaire 2025. Le programme «Pêche d'Or» comprend également la livraison d'une nouvelle crèche, d'un relais petite enfance et d'un accueil de loisirs. Ces équipements profiteront aux habitants et leur garantiront davantage de services publics de proximité, dans un cadre de vie amélioré comprenant la création d'un espace vert public de 1100 m<sup>2</sup>.

#### Les premiers travaux du NPNRU

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en cours aux Malassis, des crédits d'investissement d'un montant de 4,87 millions d'euros ont été votés pour le démarrage des travaux de la construction d'un dojo,

sous maîtrise d'ouvrage d'Est Ensemble. Une cérémonie de pose de la première pierre de la construction de la piscine des Malassis a eu lieu le mercredi 2 avril dernier. Le programme de renouvellement

urbain prévu aux Malassis et à La Noue s'étalera jusqu'à la fin 2030 avec un investissement total de 127 millions d'euros. Aux Malassis, l'offre d'équipements publics de proximité sera considérable-

### Un programme d'investissement ambitieux

Rappel du montant du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) de 2022 à 2028 : **123,9 millions d'euros**



**Améliorer**  
le cadre de vie des Bagnoletais

**Garantir**  
un service public de proximité et de qualité

**Préserver**  
l'équilibre budgétaire de la commune



Les travaux de construction de l'école Pêche d'Or ont été réalisés en lien avec les services de la Ville. La nouvelle école sera livrée à la rentrée 2025.

ment renforcée : construction d'un nouveau complexe sportif avec une nouvelle piscine, un nouveau dojo et de nouveaux équipements extérieurs multisports ; une maison de quartier qui regroupera dans un bâtiment unique le centre socioculturel Pablo-Neruda, la salle polyvalente Pierre-et-Marie-Curie, et des locaux associatifs ; un nouveau conservatoire-théâtre qui intégrera une salle de spectacle et un auditorium pour la pratique du théâtre et de la danse. La dalle Thorez disparaîtra au profit d'une nouvelle place végétalisée et de nombreux logements vétustes seront détruits ou réhabilités. À La Noue, plusieurs millions d'euros seront investis pour réhabiliter les logements sociaux et poursuivre le réaménagement de la dalle.

#### L'Éducation en première ligne

Les secteurs de l'Éducation et de l'enfance constituent l'une des politiques prioritaires pour la Municipalité. Ainsi, la Ville poursuit son programme de végétalisation des cours d'école. En 2025, le verdissement de la cour de l'école Jules-Ferry est ainsi programmé pour un montant de 380 000 euros. Comme chaque année, la

Ville a également fixé un programme de rénovation des écoles. En 2025, un budget de 700 000 euros est prévu pour des travaux au sein des écoles publiques de la commune, et notamment l'installation de doubles vitrages qui permettent à la fois d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage et d'optimiser les performances énergétiques des écoles afin de réduire leur consommation d'énergie. La réfection des toitures se poursuit aussi, avec un investissement supplémentaire de 150 000 euros. En outre, la Ville poursuit son engagement visant à pérenniser la cuisine municipale qui prépare chaque jour plusieurs milliers de repas pour les écoles, grâce à un nouvel investissement de 350 000 euros. La Ville a maintenu la gratuité des fournitures scolaires qui seront remises aux élèves.

#### Transition écologique et énergétique

Cette année marque, en outre, le début des aménagements du « Grand Chemin » à Bagnolet. Ce projet, porté par Est Ensemble, consiste à créer une boucle verte de 36 km afin de relier les espaces verts

## Les orientations budgétaires municipales

**Limitation et/ou réduction des dépenses de fonctionnement au niveau du réalisé 2023 (-5%)**  
(sauf dans les politiques prioritaires : éducation, cadre de vie, transition écologique et culture)

**Maintien de la masse salariale malgré un contexte d'augmentation réglementaire des rémunérations**

**Modernisation de l'administration et renforcement d'un service public rendu de qualité**

**Maîtrise de la dette et de l'emprunt : dégager des marges d'autofinancement afin de limiter le recours à l'emprunt**

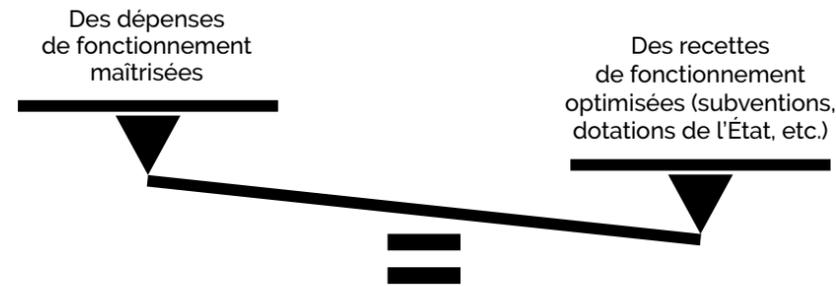
**Recherche systématique de financements pour la réalisation des projets**

et parcs des villes du territoire. À Bagnolet, « Le Grand Chemin » permettra de végétaliser 2 km de rues d'ici 2026 afin de lutter contre les effets du réchauffement climatique, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser les mobilités douces. La Ville apporte, bien sûr, sa contribution au financement de cette coulée verte à hauteur de 203 000 euros. Une présentation de la future « rue-parc », traversant le quartier La Dhuis au niveau de la rue Molière et de l'avenue de la Dhuis, a été dévoilée aux riverains lors du dernier Conseil de quartier La Dhuis. De même, pour favoriser les mobilités douces, non polluantes, la Ville prévoit la réalisation d'aménagements dans le cadre du schéma directeur cyclable adopté à l'unanimité par le Conseil municipal en juin 2023. Un investissement de 200 000 euros est notamment prévu pour améliorer le jalonnement des pistes cyclables (marquage au sol, aménagements de carrefours, etc.). Enfin, la Ville poursuit le passage en leds de l'ensemble de l'éclairage public.

**Solidarités et Santé**

L'action sociale et la solidarité sont aussi au cœur des engagements de la Municipalité. Le budget de fonctionnement du CCAS a été maintenu à hauteur de 1,35 million d'euros. Ce soutien marque l'ambition d'une politique de solidarités entre les Bagnoletaises et les Bagnoletais: service d'animations seniors, aides à domicile, services d'accès aux droits et BajoLib (service municipal de transport en faveur des personnes à mobilité réduite). Le budget 2025 prévoit également une subvention de 364 790 euros à la Caisse des écoles qui finance une partie des voyages scolaires ainsi que la réussite éducative et le montant des subventions à 114 associations qui agissent à Bagnolet s'élève à hauteur de 1,23 million d'euros en 2025.

**Une section de fonctionnement maîtrisée pour plus d'investissement**



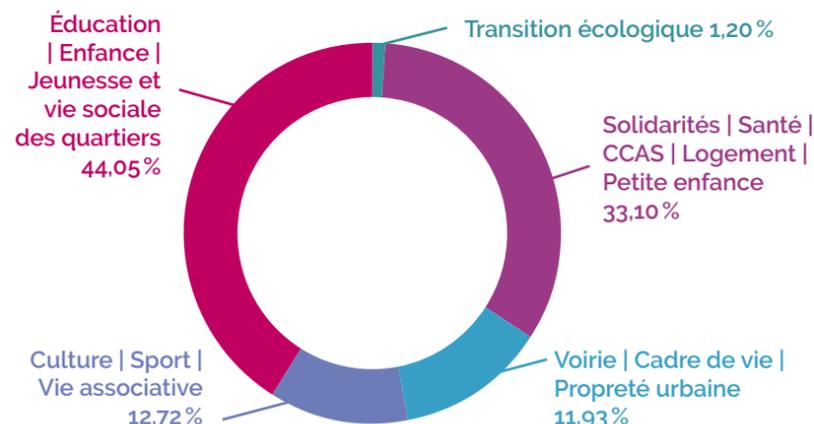
Un solde positif de 11,3 millions d'euros pour financer l'investissement (contre 11,1 millions d'euros en 2024)



**+ d'infos**

Les dépenses d'investissement prennent essentiellement en compte les travaux de construction, d'entretien du patrimoine et d'acquisition. Ainsi, dans l'infographie ci-dessus, sur une base de 100 euros, la Ville a une dépense en investissement correspondant à 4 euros dans les secteurs de la santé, de la solidarité, du logement et de la petite enfance. En revanche, toujours sur une base de 100 euros, la Ville consacre 33,10 euros en fonctionnement (personnels, électricité, alimentation, fournitures) de ces secteurs essentiels pour la Ville, soit un montant total de 7,64 millions d'euros.

**Répartition du budget de fonctionnement 2025**



**Ndeye Marieme Diop**

Conseillère municipale en charge de l'Enfance et du Tourisme

« Malgré les défis actuels, la Municipalité renforce le budget consacré à l'enfance, à travers des initiatives concrètes. Cet engagement répond à notre volonté de ne pas dégrader la qualité de service attendu par les familles et de garantir le bien-être de nos enfants, car chaque euro dépensé dans ce secteur est un investissement stratégique. En effet, le budget dédié à l'enfance est essentiel pour construire une ville plus juste permettant aux enfants de réussir et de s'épanouir, pour leur assurer un avenir meilleur. »

**Investissement**  
**Éducation | Enfance | Jeunesse et vie sociale des quartiers**

**6,84**  
millions d'euros

- dont**
- Finalisation de l'opération Pêche d'Or: **4,74 millions d'euros**
  - Travaux dans les écoles et installation du double vitrage: **700 000 euros**
  - Mobilier scolaire: **170 000 euros**



**Fonctionnement**

Exemples: restauration scolaire (personnels, fourniture, électricité), les cinq centres socioculturels, les accueils de loisirs, les colonies et les séjours vacances organisés par la Ville.

**14,62**  
millions d'euros



**Grégoire De Lagasnerie**

Adjoint au Maire en charge de la Santé, de la Lutte contre les inégalités de santé et de la Création de la Mutuelle communale de santé

« La prévention est un des axes majeurs de mon action depuis le début du mandat avec la lutte contre les inégalités d'accès aux soins et à l'assurance-santé: mise en place de la mutuelle municipale, développement du Centre municipal de santé, et nouvelle action majeure en 2025, le lancement des journées bagnoletaises de la santé, un vrai succès et un rendez-vous qui doit s'inscrire dans la durée. »



**Investissement**  
**Solidarités | Santé | CCAS | Logement | Petite enfance**

**630 000**  
euros

- dont**
- Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) et Centre dentaire: **143 000 euros** principalement pour l'achat d'équipements au Centre dentaire (fauteuils électroniques)



**Fonctionnement**

Exemples: rémunération du personnel du Centre municipal de santé et du Centre municipal dentaire (médecins généralistes, médecins spécialistes, échographes, infirmiers, etc.), des crèches, des aides à domicile, de la PMI, etc.)

**7,64**  
millions d'euros



**Yalana Dino**  
Conseillère municipale  
en charge des Seniors

« Avec ce budget, Bagnolet reste fidèle à ses valeurs. La Ville a fait de la solidarité un principe clé de son action publique. En 2025, malgré les efforts importants demandés par l'État aux collectivités, nous réussissons à Bagnolet à préserver l'intégralité de la subvention de la Ville au CCAS malgré la récupération des services sociaux par le Conseil départemental. Ainsi, nous nous donnons les moyens d'amplifier notre accompagnement des acteurs de la solidarité et de sécuriser l'action que nous menons à destination de nos aînés. Avec les équipes du CCAS et notamment celles du centre Paul-Coudert et de la résidence La Butte-aux-Pinsons, nous sommes mobilisés pour accompagner les seniors de notre ville. »



## Investissement Culture | Sport | Vie associative

**3,77**  
millions d'euros

- dont**
- Construction d'un dojo aux Malassis (NPNRU): **3,1 millions d'euros**
  - 
  - Réhabilitation du gymnase Maurice-Baquet: **110 000 euros**
  - 
  - Gymnase Jean-Reneault: **60 000 euros**

### Fonctionnement

Exemples: entretien des stades et gymnases municipaux, rémunération des gardiens des équipements sportifs municipaux ainsi que le montant de 1,2 million d'euros de subventions versées aux associations.

**3,58**  
millions d'euros



**Émilie Trigo**  
Adjointe au Maire en charge  
de la Tranquillité publique, du  
CLSPD et de la Démocratie locale

« L'année 2025 permettra de mettre en place de nombreux projets de prévention et de citoyenneté en direction des différents publics de notre ville. C'est ainsi que nous poursuivrons notamment le travail avec les établissements scolaires autour du parcours citoyen et de la lutte contre le harcèlement scolaire et que nous mènerons des actions autour du vivre ensemble et de la laïcité, via l'éducation aux médias et des ateliers d'expression citoyenne. »



## Investissement Voirie | Cadre de vie | Propreté urbaine

**2,51**  
millions d'euros

- dont**
- Aménagement de voirie: **1 million d'euros**
  - 
  - Éclairage public: **120 000 euros**
  - 
  - Achat d'une laveuse: **80 000 euros**

### Fonctionnement

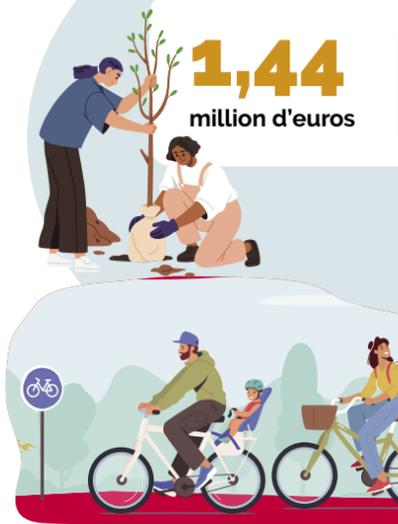
Exemples: rémunération des agents de la propreté urbaine, de la voirie, et des ASVP, entretien des engins de propreté, actions menées par la Ville: coup de balai, dératisation, stop tag, entretien des cimetières, entretien de la voirie, etc.

**3,81**  
millions d'euros



**Vassindou Cissé**  
Adjoint au Maire en charge  
de l'Écologie, de la Transformation  
écologique de l'espace public,  
des Espaces verts, de l'Environnement, de la Biodiversité  
et de la Condition animale

« Le dernier budget de la mandature vient d'être voté et nous nous en réjouissons. Nos choix budgétaires vont accentuer la transformation écologique de notre cadre de vie, afin de garantir le dynamisme de la ville et offrir des services publics répondant aux besoins des bagnoletais-e-s. En s'appuyant sur une maîtrise budgétaire à travers la recherche systématique de financements, ainsi qu'une gestion rigoureuse de la masse salariale stabilisée voire en légère diminution dont les résultats commencent déjà à porter leurs fruits. De même, l'endettement est maîtrisé, permettant de reconstituer progressivement notre capacité d'autofinancement, nous sommes sur la bonne voie! »



**1,44**  
million d'euros

## Investissement Transition écologique

- dont**
- Végétalisation de l'école Jules-Ferry: **380 000 euros**
  - 
  - Aménagement du « Grand Chemin »: **205 463 euros**
  - 
  - Plan vélo: **200 000 euros**
  - 
  - Aménagement des parcs et des squares: **100 000 euros**

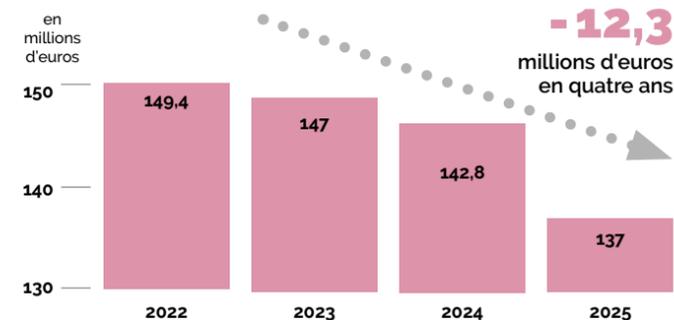
### Une dette en nette diminution

La Ville poursuit sa politique de désendettement. Pour cela, elle limite ses dépenses de fonctionnement et son recours à l'emprunt. Ainsi, depuis 2020, les montants empruntés par la Ville diminuent régulièrement et de manière significative cette année:

- 9,23 millions d'euros en 2020
- 7,6 millions d'euros en 2021
- 7 millions d'euros en 2022
- 6 millions d'euros en 2023
- 4,4 millions d'euros en 2024

De plus, la Ville a augmenté la diversité des financements de la commune par la recherche systématique de subventions qui viennent compléter le financement des projets communaux. Un poste de chargé de recettes, rattaché à la Direction des finances, accompagne les services dans la recherche de subventions. Le montage des dossiers de subvention et l'éventail des possibilités étant de plus en plus complexes, la commune se dote cette année d'un module de son partenaire « Finances Actives » dédié à la recherche de tous les financements publics ou privés pour chaque projet. En outre, un fonds de dotation est en cours de création pour financer le projet de rénovation de la Mairie historique. En-

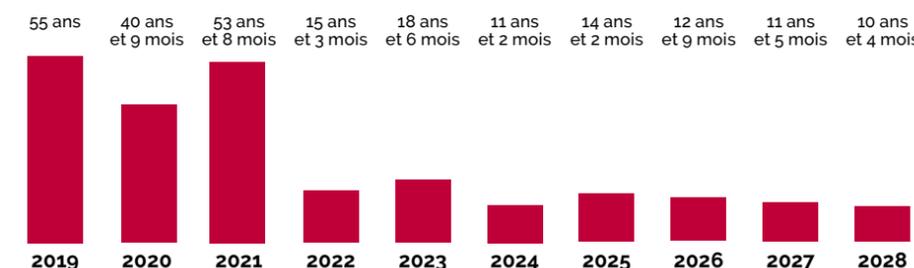
Caractéristiques de la dette à la date du	31 janvier 2024	31 janvier 2025	Variation
La dette	142 857 966 €	137 060 277 €	-5 797 689 €



fin, la Municipalité a provisionné pour la première fois en 2025 un montant de près de 1,5 million d'euros en prévision du remboursement du premier emprunt in fine (10 M d'€, en 2031) et prévoit de le faire chaque année jusqu'en 2031.

### Ratio de désendettement par années

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Ainsi, en 2019 il fallait 55 ans pour rembourser la totalité de la dette de la Ville. En 2024, cette durée est tombée à 11 ans et 2 mois.



## Artisanat

## Des élèves du lycée Eugène-Hénaff honorés pour leur savoir-faire

Des élèves de la section bois du lycée Eugène-Hénaff ont participé à la création de modules d'une construction en 3D qui sera installée au parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands au bénéfice de ses usagers.



« Ce projet a motivé les élèves, car ils donnent du sens à leur travail. »

Monsieur Blondel, professeur de menuiserie au lycée Eugène-Hénaff.



« C'est un projet qui a motivé les élèves, car ils donnent du sens à leur travail. », résume monsieur Blondel, professeur de menuiserie au lycée Eugène-Hénaff. Dans le cadre de leur scolarité, une douzaine d'élèves de 1<sup>er</sup> de la section menuiserie ont participé au projet « Aux 1000 lieux » porté par l'association Au Milieu en collaboration avec l'artiste peintre et architecte Hocine Ali Benali. Au Milieu propose des chantiers participatifs et des ateliers de création et construction en matériaux de réemploi. L'association anime en co-construction la « cour carrée », ouverte à toutes et tous dans le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands, qui accueille des initiatives associatives et culturelles locales. Depuis un an, l'association travaille à un projet artistique et social unique : « Aux 1000 lieux ». Il s'agit de transformer une œuvre du célèbre peintre Kandinsky en une construction en trois dimensions au service des usagers du parc. Cette installation de 600m<sup>2</sup>, imaginée par Hocine Ben Ali architecte et artiste peintre plasticien, a pour ambition de recréer une œuvre de Kandinsky en 3D. L'œuvre sera installée au parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands cet

été. Une création dans laquelle les visiteurs pourront déambuler et qui comprendra des mobiliers de détente, un mur d'expression libre, des gradins, un mur de projection, des espaces de jeux et de sports ainsi qu'une scène d'expression corporelle et musicale, etc. Dans le cadre de ce projet, les élèves du lycée Eugène-Hénaff ont été chargés de construire quatre modules en bois, notamment des tables et une bibliothèque, qui intégreront la construction finale. Les élèves ont également travaillé à la modélisation des modules et réalisé des maquettes. « Les élèves se sont beaucoup investis dans ce projet, car ils ont le sentiment de réaliser quelque chose de concret qui va servir directement aux habitants. », estime monsieur Museaux. Le travail des élèves de la section bois du lycée polyvalent Eugène-Hénaff sera présenté dans le cadre de la Biennale Émergences qui se tiendra du 10 au 13 avril 2025 au Centre national de la danse (CND) à Pantin. Cet événement piloté par Est Ensemble vise à valoriser l'artisanat d'art, le design et la création et à découvrir les savoir-faire du territoire.

## Solidarité

## Des élèves du collège Georges-Politzer relèvent un défi solidaire

Les élèves d'une classe de 4<sup>e</sup> du collège Georges-Politzer ont participé à un défi solidaire organisé par l'association La Tablée des Chefs. Une soixantaine de repas ont été préparés pour être distribués par l'antenne bagnolaise des Restos du Cœur.



François Hugo (à gauche), cuisinier de la La Tablée des Chefs, et Manon Macary, professeur au collège Georges-Politzer.



Ce jour-là, dans l'atelier de cuisine du collège Georges-Politzer, 16 élèves de la 4<sup>e</sup> s'affairent sous la houlette de François Hugo, cuisinier de l'association La Tablée des chefs, de leurs professeurs et d'une bénévole de l'association. Les élèves participent à un défi solidaire organisé par La Tablée des Chefs, en partenariat avec le collège Georges-Politzer et l'antenne bagnolaise des Restos du Cœur. Le défi consiste à cuisiner une soixantaine de portions de risottos aux légumes en moins de deux heures. Ces portions seront

distribuées le jour même par l'antenne bagnolaise des Restos du Cœur. En cuisine, comme dans une vraie brigade, chacun remplit son rôle : découpe de légumes, cuisson du riz, cuisson des champignons, étiquetage des barquettes, etc. Le défi solidaire s'intègre dans un cycle d'ateliers animé tout au long de l'année au collège Georges-Politzer par La Tablée des Chefs. Cette association créée par des chefs cuisiniers est engagée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'éducation des jeunes aux métiers de bouche. Au cours de ces ateliers, les élèves apprennent les techniques de base de la cuisine et les principes d'une alimentation saine et durable dans le cadre de leur programme d'enseignement.

## Un projet motivant

Le défi solidaire vient couronner le cycle d'ateliers et constitue un moment particulier pour les élèves. « Je suis content de cuisiner, car je sais qu'on va aider les autres, des gens qui n'ont pas à manger. », explique simplement Lény, l'un des élèves bagnolais qui a participé au défi solidaire. Après deux heures de travail en cuisine, les élèves dénombrent avec une certaine fierté le nombre des barquettes cuisinées sous le regard bienveillant des bénévoles de l'antenne locale des Restos du Cœur. Au total, soixante-six barquettes ont été cuisinées par les élèves. « C'est un projet qui les touche. Cette année, les élèves voulaient même organiser une maraude pour distribuer les repas qu'ils préparent au cours des différents ateliers », explique leur professeur Manon Macary. Cette année, le projet s'est enrichi d'un volet supplémentaire dans le cadre de la démarche E3D (Établissement en démarche globale de développement durable) mise en place par l'établissement. Les écodélégués du collège ont ainsi récupéré les biodéchets afin de les déposer dans le compost du square Jules-Ferry.



# Aménagements et adoptions



Pose d'un filtre modal à la demande des référents des conseils de quartier, rue Louis-David.



Bientôt de nouvelles bornes de recharge, rue Sesto-Fiorentino.



Les travaux du projet «Grand Chemin» ont démarré, rue Sadi-Carnot.



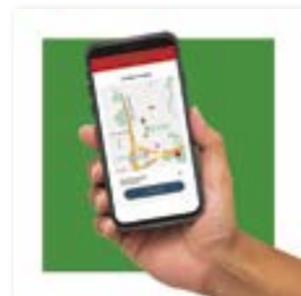
Les habitants de Bagnolet sont venus nombreux chercher leurs arbres, dans le cadre du dispositif « J'adopte un arbre! » d'Est Ensemble.

## Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?

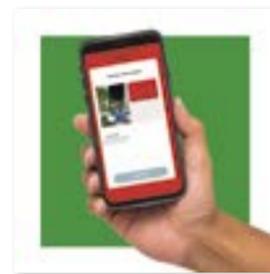


Tout Bagnolet dans votre smartphone !

L'application permet aux habitants de signaler à différents services de la Ville (espaces verts, propreté, voirie) des incidents constatés sur la voie publique de la commune grâce à un système de géolocalisation et la possibilité d'envoyer une photo des lieux.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

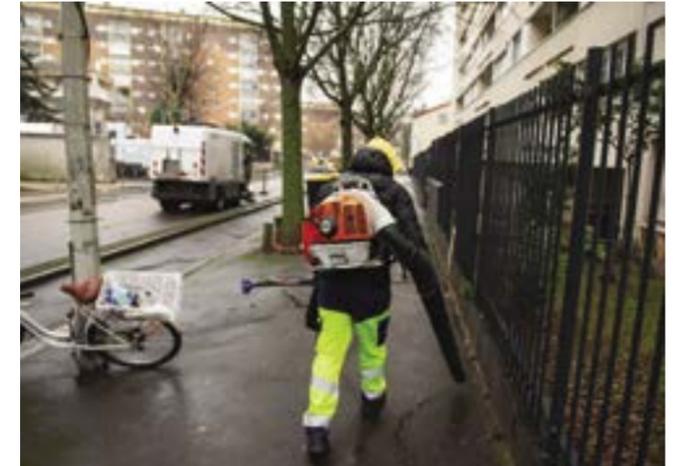
Téléchargez l'application Mon Bagnolet



# Opérations coup de balai



Enlèvements des voitures ventouses et nettoyage, rue Girardot.



Beaucoup de déchets d'envol, rue Édouard-Vaillant.



Taille et nettoyage, rue d'Estienne d'Orves.



## ÉVÈNEMENT

Judi 8 mai 2025 à partir de 11h30

### Les Foulées du 8 mai 2025

L'ASGB vous donne rendez-vous pour la 41<sup>e</sup> édition des Foulées du 8 mai au parc des sports de la Briqueterie. Gratuit – Ouvert à toutes et tous!



#### Au programme:

- 13h-14h: départ des jeunes nés en 2008 et 2009 (uniquement en duo relais libre) et des adultes nés en 2007 et avant (course individuelle ou en duo en relais libre).
- 14h30: départ des enfants nés en 2014, 1700 m, 1 petite boucle + 1 grande boucle.
- 14h45: départ des enfants nés en 2015, 1700 m, 1 petite boucle + 1 grande boucle.
- 15h: remise des trophées de la course de durée.
- 15h30: départ des enfants nés en 2016, 900 m, 1 grande boucle.
- 15h45: départ des enfants nés en 2017, 900 m, 1 grande boucle.
- 16h: départ des enfants nés en 2018, 900 m, 1 grande boucle.
- 16h15: départ des enfants nés en 2019 et 2020, course parent/enfant (chaque enfant doit courir en tenant la main à un adulte), 450 m, 1 demi-boucle.
- 16h30: départ des jeunes nés en 2012 et 2013, 2100 m, 2 grandes boucles.
- 16h45: départ des jeunes nés en 2010 et 2011, 2700 m, 1 petite boucle + 2 grandes boucles.

#### Inscriptions sur place:

- 11h30-12h30: pour les jeunes et les adultes (nés en 2009 et avant).
- 12h30-14h: pour les enfants et les jeunes (nés entre 2010 et 2018 inclus).
- 14h-15h30: pour les enfants nés en 2019 et 2020.

Parc des sports de la Briqueterie: 15, avenue Raspail

#### + D'INFOS & RÉSA:

- 01 43 60 72 81
- secretariat@asgbagnolet93.com

## THÉÂTRE

Du 8 au 12 avril 2025

### En toute transparence

Dans des boîtes-vitrines, à géométrie variable, des personnages sont surpris dans leur intimité. Ils dévoilent leur paysage intérieur, se confient, par choix ou par contrainte. Ils montrent ce qu'ils pensaient ne jamais laisser voir, dans un lâcher prise libérateur.

Tout public (dès 11 ans)

Théâtre Le Colombier: 20, rue Marie-Anne-Colombier

#### + D'INFOS & RÉSA:

- 01 43 60 72 81
- @lecolombier-langaja.com

Jusqu'au 11 avril 2025

Du lundi au vendredi: 20h30 – samedi: 18h – Relâche dimanche

### Retournement

À travers l'histoire d'un homme qui retourne, après 12 années passées « au pays », au sein d'une famille qui s'est construite sans lui. *Retournement* tisse une fiction où la question de l'absence du père croise celle de l'exil, mais aussi celle de la séparation des cultures et des générations.

Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle

#### + D'INFOS & RÉSA:

- 01 43 62 71 20
- reservation@lechangeur.org

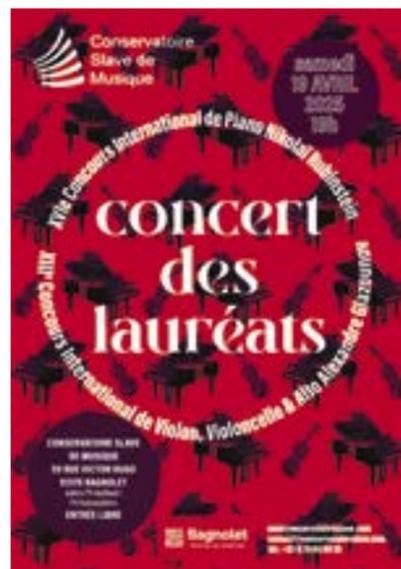
## MUSIQUE

Du 13 au 20 avril 2025

### Deux concours instrumentaux internationaux

Le XVI<sup>e</sup> Concours international de Piano, Nilolai Rubinstein, et le XIII<sup>e</sup> Concours international de Violon, Violoncelle & Alto, Alexandre Glazounov, mettent en valeur les musiciens du monde entier.

Depuis plus de 30 ans, ces concours offrent aux Bagnoletais un événement culturel unique. Ouverts à tous les niveaux, ils sont jugés par un jury international présidé par Igor Lazko.



Les auditions sont publiques et se clôtureront par le Concert des Lauréats samedi 19 avril 2025

Entrée libre

Conservatoire Slave de musique: 59, rue Victor-Hugo

#### + D'INFOS:

- 06 70 86 94 10
- contact@conservatoireslave.com

## CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier ont pour vocation d'associer les Bagnoletais et Bagnoletais à la gestion de la Ville. Ce sont des instances de co-construction qui rassemblent les habitants dont les échanges et les décisions sur les projets en lien avec le quartier sont pris en compte par le Conseil municipal.

Vous souhaitez aborder un sujet en particulier?

Contactez vos référents: referents-coutures@ville-bagnolet.fr

#### • Centre-Sud: mardi 8 avril 2025 à 19h

École maternelle Capsulerie: 11, rue Désiré-Vienot

#### • Centre: mercredi 9 avril 2025 à 19h

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende – Salle des Pas-perdus

#### + D'INFOS:

- Service Démocratie locale
- conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr

## DROITS DES FEMMES

Vous êtes une femme habitante du quartier les Malassis? Vous souhaitez partager votre ressenti, être entendue et agir pour un environnement plus sûr et plus accueillant? Le projet « Femmes Actrices » vous propose un espace de dialogue et de création, où votre voix compte.

Les 11, 18 et 25 avril 2025 de 14h à 16h

### Ateliers théâtre

Centre socioculturel Pablo-Neruda: 36, rue Pierre-et-Marie-Curie

Vendredi 11 avril 2025 à 14h30

### Marche exploratoire

Animée par l'association Womenability

Départ du centre socioculturel Pablo-Neruda

#### + D'INFOS & INSCRIPTIONS:

Mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations

- 01 49 93 60 09
- egalite-contre-les-discriminations@ville-bagnolet.fr

## CINÉMA

Samedi 12 avril 2025 à 15h30

### Soyez sympas, rembobinez

Comédie de Michel Gondry – 2008 – 1h34

Un homme dont le cerveau devient magnétique efface involontairement toutes les cassettes du vidéoclub dans lequel



l'un de ses amis travaille. Afin de satisfaire la demande de la plus fidèle cliente du vidéoclub, une femme démente, les deux hommes décident de réaliser les remakes des films effacés parmi lesquels *SOS Fantômes*, *Le Roi Lion* et *Robocop*.

Cin'Hoche: 6, rue Hoche

#### + D'INFOS:

- 01 83 74 56 80

## COMMÉMORATIONS

Dimanche 27 avril 2025

### Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

11h: recueillement devant la stèle « Rose de Ravensbrück » (place Salvador-Allende)

Judi 8 mai 2025

### 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

11h: rassemblement devant la stèle au square du 8-Mai 1945

## EXPOSITION

Jusqu'au 9 mai 2025

### Traversée

Avec l'exposition *Traversée*, Marie Saille, Julia Mehl et Pauline Lequesne, placent la forêt au cœur de leurs recherches et vous invitent à explorer les matières, observer les insectes, survoler la canopée et faire l'expérience d'une promenade contemplative. À travers photographies, vidéos, dessins et volumes, elles racontent ce qui compose le vivant et nous livrent une interprétation sensible et singulière de cette nature luxuriante. Un voyage visuel et sonore qui nous transporte au cœur de notre écosystème, un foisonnement de vie où l'immensité d'un tronc se mêle aux feuilles, aux racines et aux insectes microscopiques.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

#### + D'INFOS:

- 01 49 93 60 17 / 61 53
- chateau@ville-bagnolet.fr



# Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

## Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Le dernier budget de la mandature 2020-2026 présidée par notre maire Tony Di Martino a été adopté au début du mois. C'est donc le moment opportun pour faire un bilan du travail réalisé par notre groupe au nom de la majorité municipale. Un cadre de travail a été fixé fin 2024 ainsi qu'une feuille de route pour chaque élu de la majorité. Si chaque élu dans le cadre de sa délégation a dû effectuer une économie de 5% sur le budget de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre sur le budget d'investissement, les budgets de l'éducation, de la santé et de la culture ont été sanctuarisés et maintenus au même niveau que l'an dernier, conformément aux engagements pris en début de mandat.

Si la Ville a eu recours à des emprunts fixes au cours du mandat qui vient de s'écouler, c'est de l'argent bien investi pour l'avenir de nos enfants. C'est ainsi que cet argent a permis :

- D'effacer les fameux emprunts toxiques avec leur taux variables dangereux pour la commune;
- D'effectuer le plan de rénovation urbaine volet 1 à La Noue;
- De lancer le vaste plan de rénovation urbaine aux Malassis avec la destruction de la dalle et de terminer le volet 2 à La Noue;
- De construire de nouveaux équipements publics comme des écoles, un dojo, une piscine, un conservatoire, des nouveaux centres sociaux et culturels.

Si ce budget 2025 reflète le bilan des actions passées, c'est aussi une promesse d'avenir. De grands projets sont encore en cours tels que l'enfouissement de l'échangeur avec la signature du PPA qui a pour but de protéger les riverains directs contre les effets nuisibles de la pollution, de verdir, de réunifier Bagnolet Sud et Bagnolet Nord, de bénéficier d'une circulation douce pour se rendre à Paris. Après la porte des Lilas, après la porte de Montreuil, c'est le tour de Bagnolet. Et cela s'accompagnera probablement par la prolongation du métro 3. Les études pour la construction d'un nouveau Centre municipal de santé débutent cette année car il est important de conserver cet héritage. La construction du nouveau groupe scolaire Langevin à la Capsulerie. Après tous les efforts sur les Malassis et La Noue, il est grand temps de passer à l'action dans ce quartier.

Présidentes de groupe :  
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus : Cédric Pape, Ihsen Ounissi, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécile Trbic, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

## Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

### Une hirondelle ne fait pas le printemps

Suite aux refus répétés de notre groupe de voir installer des projets immobiliers hautement spéculatifs, dits co-living, à l'emplacement de l'enseigne « Babou », un nouveau projet d'activités économiques a vu le jour.

Mais cette bonne nouvelle ne peut pas cacher le chaos urbain qui règne entre la porte de Bagnolet et la porte de Montreuil. Plusieurs années après sa construction, le wonder building est aussi moche qu'inutile et reste désespérément vide. Juste à côté, le projet de méga-entrepôt logistique est mort-né.

Plus bas dans l'avenue Gallieni, le terrain de l'ancien marché à la ferraille a été vendu pour construire une résidence étudiante de 240 chambres sur une dizaine d'étages. En face, au 133-145, avenue Gallieni et 81-83, rue Jules-Ferry, un concours de promoteurs se déroule en catimini pour construire plusieurs bâtiments de logements. Juste à côté, le marché à la ferraille a été ravagé par un mystérieux incendie nocturne...

Plus bas encore, au niveau du 14, avenue du Professeur André-Lemierre, c'est un monumental projet de résidence étudiante de 550 studios sur dix étages qui est annoncé. Il y a déjà au moins quatre résidences étudiantes dans notre ville. Tous ces projets ne s'adressent pas à la population de Bagnolet et n'ont que la rentabilité pour objectif. Gaylord Le Chequer, adjoint au maire de Montreuil, chargé de l'urbanisme, évoque « des produits discriminants, aux prix déraisonnables ».

Quand Paris dé-densifie la Porte de Montreuil, Bagnolet dresse une muraille de béton juste derrière, coupant toute possibilité de liaison.

Évidemment le quartier Gallieni doit être reconstruit. Mais il faut sortir du coup par coup et des projets imposés et élaborer une vision globale et partagée.

Valérie Bille, Gyongyi Biro, Elhame Chair, Hamid Chair, Édith Félix, Jean-Claude Oliva  
Plus d'infos : [ecolossolidaires.org](http://ecolossolidaires.org)

## Bagnolet en Commun (soutenu par Les Écologistes - EELV et La France Insoumise)

Jeudi 3 avril dernier, Bagnolet votait son budget 2025. Il y a dans ce budget des arbitrages gagnés en matière d'éducation, de jeunesse, d'écologie et des indicateurs qui s'améliorent légèrement. Mais il y a aussi l'inquiétude de charges financières lourdes, et d'emprunts à terme qui devront être payés au cours du prochain mandat municipal.

Avant ce vote, des débats ont traversé le milieu politique local pour savoir s'il fallait voter ce budget. Au-delà des questions budgétaires, la volonté de certaines était d'opérer, en rejetant ce budget, une censure politique du maire. Il est vrai que notre ville, malgré des projets menés à bien, fonctionne moins bien que ce qu'en attend la population. Et l'espace public est dans un état insuffisant au regard des aspirations des Bagnoletais·es, et de leurs efforts en matière fiscale. Il est vrai que nous devrions faire mieux.

Or, depuis la mi-mandat, le maire s'est isolé, de ses partenaires politiques, de son administration et de nombreux interlocuteurs. Cela gêne certaines politiques publiques et nous fait prendre du retard dans les projets.

Mais notre credo, à Bagnolet en Commun, c'est de tenir nos engagements d'ici la fin du mandat et d'œuvrer pour être utiles à la population.

Si nous avions rejeté ce budget, pour répondre à cette demande de censure du maire, nous aurions fait tout l'inverse. Nous aurions créé de grandes difficultés à la ville, à ses habitant·es, à ses agent·es.

Le budget de la ville n'est pas le budget de l'État. Quand une ville ne vote pas son budget au 15 avril, le Préfet et la Chambre régionale des Comptes prennent la main (article L1612-2 du CGCT). Il y a eu de nombreux exemples de cette potion amère : fermeture de services publics et augmentation des impôts.

Nous nous refusons de menacer l'avenir de la commune pour des raisons de différends politiques. Ceux-ci se régleront dans les urnes dans moins d'un an. C'est aux Bagnoletais·es de dire quel chemin doit prendre leur ville. En votant ce budget, nous refusons les désordres et faisons le choix de terminer ce mandat en respectant nos engagements.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

## Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

### Budget 2025, une gestion à courte vue

Depuis 2020, la majorité municipale multiplie les emprunts : plusieurs millions d'euros chaque année, sans stratégie claire, simplement pour masquer les failles de sa gestion. Cette fuite en avant creuse la dette sans améliorer la vie des habitantes et habitants. Pendant ce temps, les vrais investissements, pour les écoles, les équipements publics, la transition écologique, sont constamment repoussés.

Le budget 2025, dernier de la mandature, poursuit cette logique. Il prévoit enfin une provision pour rembourser le premier des trois prêts contractés auprès de la Deutsche Bank. Ce n'est pas un signe de bonne gestion, mais l'aveu tardif du poids de ces choix budgétaires hasardeux.

Plutôt que d'agir pour l'avenir, la majorité cherche à maquiller son bilan à l'approche des élections.

La capacité de remboursement des trois emprunts de la Deutsche Bank à partir de 2031 n'est pas garantie, la majorité ayant sans cesse repoussé cette charge conséquente au mandat suivant.

Nous appelons à tourner la page de cette gestion à courte vue. Bagnolet a besoin d'un budget responsable, transparent, qui permette d'investir vraiment pour son avenir, pas d'un énième prêt pour sauver les apparences.

Denis Bargeau, Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Anne-Laure Guy, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet  
[ensemblepoubagnolet.com](http://ensemblepoubagnolet.com)

## Citoyens Indépendants

### Un budget porté par une vision ambitieuse

La Municipalité vient de se doter de son dernier budget de cette mandature. Au-delà des chiffres, ce budget exprime avant tout un projet politique global, une ambition collective, et une vision pour Bagnolet, une ville où l'on se parle, où l'on se respecte, et où la protection de l'environnement est une réalité.

Notre pays connaît une crise sociale, et un contexte économique particulièrement difficile pour les collectivités. Néanmoins, malgré les orientations budgétaires découlant de ce contexte national, la majorité municipale exprime à travers ce budget, la volonté de développer et renforcer l'offre de service public sur le territoire et le droit pour les habitants à un meilleur cadre de vie, grâce à des équipements de qualité afin d'anticiper au mieux l'évolution des besoins de la population.

Nous poursuivons notre politique d'investissement dans des secteurs cruciaux tels que l'enfance, l'éducation, la végétalisation qui vont permettre de garantir le dynamisme de la ville. Mais également par une maîtrise budgétaire, à travers la recherche systématique de co-financements, ainsi qu'une gestion rigoureuse de la masse salariale et des budgets des services. De plus l'enveloppe budgétaire allouée aux associations reste sanctuarisée, ce qui est un marqueur essentiel de la redistribution aux Bagnoletais·es par le canal de la vie associative.

C'est donc un budget qui concilie à la fois sérieux et ambition, un budget que l'on pourrait même qualifier « de résistance », face aux politiques d'austérité et à ses conséquences sociales dramatiques dans la vie des familles. Les citoyens ne valent pas moins que les grandes entreprises du CAC 40 qui ont pu accéder sans problèmes au chéquier du Gouvernement. Chacun ses priorités, certains font le choix de la finance, nous, nous faisons le choix de l'humain et de la planète d'abord.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau  
([elus.ci@ville-bagnolet.fr](mailto:elus.ci@ville-bagnolet.fr))

# Des ateliers créatifs et écoresponsables pour adultes et enfants

Belén Prieto, installée à Bagnole depuis 8 ans a créé Indemaia, une structure qui propose des ateliers créatifs à partir d'objets recyclés à destination des enfants et des adultes. Ce projet, qui allie l'artisanat, la durabilité et l'envie de partager des moments récréatifs, participe au développement de l'offre en matière de loisirs « Do It Yourself (DIY) » au sein de la Ville.



Alstom, avec l'un de ses enfants en garde à domicile, Belén se redécouvre une passion pour la création d'objets à partir de matériaux recyclés. « Nous avons beaucoup d'objets dans nos armoires dont nous ne servons plus. ». Ces objets – vêtements, laine, carton, matériel scolaire, boîtes – sont autant de possibilités de laisser libre cours à l'imagination des enfants pour créer ou transformer des objets. De plus, à travers des projets collectifs, les enfants développent leur motricité fine et leurs compétences sociales, tout en apprenant à travailler ensemble dans un esprit de solidarité.



Avant de créer Indemaia, Belén Prieto a eu plusieurs vies professionnelles: journaliste, chef d'entreprise, directrice événementielle chez Alstom. L'idée de créer Indemaia lui est venue de son expérience de maman et de son intérêt pour l'artisanat et le développement durable. « J'ai quatre enfants et je ne trouvais pas de solutions de garde qui intègrent des temps d'activités manuelles. En discutant avec d'autres familles bagnoletaises qui étaient dans la même situation, je me suis rendu compte que des besoins existaient pour proposer des ateliers créatifs aux enfants. », explique Belén Prieto. Indemaia est un projet né du désir de redonner aux enfants l'opportunité de renouer avec l'artisanat et la créativité, dans un monde où ces savoir-faire se perdent souvent. En quittant son emploi chez



## Atelier zéro déchet

Indemaia propose différents ateliers: tricot, tissage, couture, ateliers créatifs, etc, axés sur le zéro déchet et la réutilisation créative de matériaux recyclés, récupérés auprès des habitants. Par exemple, on y crée des jeux de morpion avec des planches en bois ou du carton, des hérissons fabriqués à partir de livres inutilisés. En plus de ces créations, Indemaia propose également des activités centrées sur la récupération du fil de vêtements usagés, afin de fabriquer des objets créatifs comme des sacs tricotés en jean, des éponges réutilisables et bien d'autres accessoires. « Les enfants sont très sensibles à cette question. », constate Belén. L'ensemble de ces ateliers ont, bien sûr, pour objectif de sensibiliser à l'écologie tout en encourageant la réutilisation des matériaux du quotidien. D'origine espagnole, Belén Prieto propose également des ateliers spécialement conçus pour initier les enfants à la langue de Cervantes de manière ludique et interactive. À travers des jeux, des chansons, des histoires et des activités adaptées, les enfants découvrent ainsi, progressivement, les bases de l'espagnol tout en s'amusant.

**+ D'INFOS :**  
**Indemaia :** rue des Pernelles  
 ☎ 06 69 12 53 46 ✉ indemaia@gmail.com 📷 @indemaia

**Hôtel de Ville**  
 Place Salvador-Allende  
 93170 Bagnole – 01 49 93 60 00  
**Lundi au jeudi :** 9h-12h30 et 13h30-17h  
**Vendredi :** fermé le matin, 13h30-17h  
**Samedi :** 9h-12h30

## Numéros utiles

- Centre municipal de santé Elsa-Rustin**  
 13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00  
 Du lundi au vendredi: 8h30-19h  
 Samedi: 8h30-13h  
 Consultations médecine générale sans rendez-vous  
 Du lundi au vendredi: 9h-10h et 16h-18h  
 Samedi: 9h-11h
- Centre municipal dentaire**  
 1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05  
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 9h-13h et 14h-19h. Jeudi: 9h-13h30 et 14h-19h  
 Samedi: 9h-13h
- Centre de planification et d'éducation familiale**, 01 49 93 61 97
- Consultations en psychologie**  
 Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01
- Centres de protection maternelle et infantile**  
 3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12  
 70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08
- Centre de PMI Croix-Rouge**  
 4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21
- MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)**  
 94, rue Lénine – 01 43 60 13 80
- Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnole**  
 1, rue Marceau – 01 83 74 59 35
- Clinique Floréal**  
 40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)
- Commissariat des Lilas**  
 55/57, boulevard Eugène-Decros  
 93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00
- Police secours 17 - Samu 15**
- Pompiers 18 ou 112 (portable)**
- Sida info service** 0 800 840 800
- Allô drogue** 0 800 23 13 13
- Croix-Rouge Bagnole** 01 43 62 53 28
- Allô enfance maltraitée** 119 (24h/24)
- Jeunes, violences, écoute** 0 808 807 700
- N° d'aide aux victimes** 08 842 846 37
- SOS Victimes** 01 41 60 19 60
- Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville
- Pharmacie de garde**  
 Pharmacie de La Poste: 26, rue de Paris  
 93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

**Est Ensemble Grand Paris** Pour le climat et la justice sociale!  
**Infos déchets** ☎ N°Vert 0 805 055 055

Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°99 - avril 2025  
 Édité par la Mairie de Bagnole - BP 35 - 93171 Bagnole Cedex  
 Directeur de la publication: Tony Di Martino  
 Directrice de la rédaction: Chloé Filot  
 Rédacteur en chef: Eric Mugneret  
 Rédaction: Karim Benchaïb, Hélène Houel, Sadya Messaoudi  
 Conception graphique: Julie Lucas



## Menus d'avril

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11
Tomates bio vinaigrette Sauté de bœuf sauce romarin Émincé végétal sauce colombo Printanière de légumes Fromage Compote de pomme allégée en sucre	<b>Menu végétarien</b> Haricots beurre vinaigrette échalotte Coquillettes semi-complet bio sauce tomate, lentilles, égrené végétal, graines de courge Fromage blanc bio et sucre Fruit de saison	Salade verte bio, maïs, vinaigrette Paëlla Riz sauce curry, pois chiches, épinards Brie Liégeois au chocolat Goûter: pain bio, beurre, yaourt, fruit de saison	Salade composée de riz, vinaigrette Aiguillettes de poulet jus aux herbes Finger aux céréales et soja Courgettes persillées Fromage frais ail et fines herbes Fruit de saison bio	<b>Menu végétarien</b> Salade coleslaw bio Fondant au fromage de brebis Yaourt aromatisé à la vanille bio Gâteau basque
Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
<b>Menu végétarien</b> Betteraves vinaigrette Chili sin carne (foignons, protéines de soja, haricots rouges, maïs, carottes, épices du Chili) Riz créole Petit fromage blanc et sucre Fruit de saison Goûter: madeleine, lait, compote de pomme allégée en sucre	Salade verte vinaigrette Émincé de bœuf aux haricots rouges Dahl de lentilles corail Carottes et pommes de terre Fromage Flan au caramel Goûter: biscuit sablé, yaourt à boire, fruit	<b>Menu végétarien</b> Bolognaise de lentilles, pâtes Fromage blanc aromatisé Fruit de saison Goûter: barre de céréales, lait nature, compote	Chou blanc sauce soja Filet de poisson meunière Boulettes végétales Épinards Fromage fouetté Gâteau à l'orange Goûter: biscuit fourré au chocolat, fromage, fruit de saison	Carottes râpées vinaigrette Mijoté de haricots rouges et maïs sauce chili, riz Emmental Purée de pommes Goûter: brownies, yaourt à boire, fruit de saison
Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
<b>LUNDI DE PÂQUES</b> 	Pommes de terre vinaigrette Filet de poisson sauce estragon Pavé du fromager Carottes Gouda Fruit de saison Goûter: palet breton, yaourt à boire, compote	Lentilles vinaigrette échalotte Sauté de dinde sauce moutarde Omelette à l'emmental bio Petits pois, carottes Brie Fruit de saison bio Goûter: pain bio, miel, fromage blanc vanille, jus de pommes	Salade verte bio, billes de mozzarella vinaigrette Torsades sauce bolognaise au canard Torsades sauce lentilles, tomates, graines de courge Petit fromage blanc aromatisé Éclair au chocolat Goûter: pain bio, fromage fondu, fruit de saison	<b>Menu végétarien</b> Chou blanc vinaigrette Semoule sauce curry, pois chiches, épinards, graines de courge Saint-Nectaire AOP Compote pomme/banane allégée en sucre Goûter: cookies au chocolat, lait, fruit de saison
Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 1 <sup>er</sup> mai	Vendredi 2
Salade de pommes de terre, vinaigrette ciboulette Cordon bleu de volaille Nuggets emmental Brocolis persillés Fromage frais nature Fruit de saison bio	Tomates vinaigrette Parmentier de thon Parmentier de lentilles corail Camembert Dessert lacté gélifié au chocolat	Carottes râpées bio vinaigrette Sauté de veau sauce forestière Émincé végétal sauce blanquette Boulogne bio Mimolette Compote pomme/ fraise allégée en sucre Goûter: pain bio, pâte à tartiner, lait, fruit de saison	<b>FÊTE DU TRAVAIL</b> 	<b>Menu végétarien</b> Crêpe emmental Omelette bio aux herbes Poireaux sauce béchamel Yaourt Fruit de saison

**Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite**  
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).  
 Réservation: 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie: Vanessa Panconi, Ivanoel Barreto  
 Photographie: Guillaume Ison - Photographie Une: Arthur Hervé  
 BajoMag est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
 Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnole.fr

ISSN: 0767-8525 – Dépôt légal: avril 2025  
 Imprimé par Groupe Morault  
 2, avenue Berthelot - Zac de Mercières  
 BP 60254 - 60205 Compiègne  
 Tiré à 18 000 exemplaires  
 Ne pas jeter sur la voie publique  
 Document non contractuel



# Fête de la nature

Dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine

Samedi 17 mai 2025 - 11h > 18h

Place Salvador Allende

Animations,  
sensibilisations et ateliers



Scannez-moi  
pour découvrir  
le programme

en partenariat  
avec



VILLE-BAGNOLET.FR

